

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7230554501**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<http://www.anjou-agricole.com/public/index.php?a=annonces-legales-details&id=7230554501>

Cette annonce a été mise en ligne le **25 juillet 2020** sur **Anjou agricole web**  
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

### PURE FOLIE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 30.000 euros

Siège Social : 48 rue Beaurepaire – 49400 SAUMUR  
RCS ANGERS 512 351 248

### AVIS DE DISSOLUTION

La société "PURE FOLIE" sus désignée a été dissoute par décision et déclaration en date du 7 juillet 2020 prise et souscrite par son associée unique, la société "COMBIER", société par actions simplifiée au capital de 260.100 euros dont le siège social est situé 48 rue Beaurepaire à SAUMUR (49400), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 410 292 684.

Cette déclaration de dissolution sera déposée au greffe du tribunal de commerce d'ANGERS.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil et de l'article 8, alinéa 2, du décret no 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société "PURE FOLIE" peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce d'ANGERS.

Pour Avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Olivier COLIN  
Directeur de Médialex

